

commandeur de l'Ordre Teutonique. Celui-ci était un ami particulier de leur abbaye puisque selon la tradition sa commanderie avait été fondée par elle et fit un accueil très cordial aux religieux. Il leur donna des informations détaillées sur la situation des affaires de leur abbaye en Hollande, versa à l'abbé 700 florins de Brabant et promit de lui faire verser après leur retour de La Haye dans l'auberge de l'Aigle Noir à Bois-le-Duc la même somme, en faisant la remarque qu'il rendait au propriétaire légitime les revenus qu'il avait tirés des biens abbatiaux pendant le temps qu'ils étaient confisqués comme bien ennemi.

Le lendemain, Zender et Kees abandonnèrent leurs chevaux pour descendre en bateau de Bois-le-Duc par Delft vers Rotterdam en compagnie de Seiskens qui fut nommé dans la suite receveur des biens abbatiaux. Arrivés le lendemain à midi, ils visitèrent les curiosités de la ville et se rendirent à la chancellerie du Conseil des Etats. Pour la somme d'une seule pistole, ils purent engager un secrétaire à leur remettre pour une nuit le dernier compte de Dunckers, receveur des biens abbatiaux pendant le temps de la confiscation. Ce compte avait été annulé à cause de nombreuses inexactitudes y découvertes par le Conseil, son auteur avait été destitué. Les religieux prirent logement dans l'auberge au Roi de Pologne qui appartenait à un catholique ; ils y prirent un modeste repas. Le document étant rédigé en hollandais, Kees eut besoin de l'aide de Jeusgens pour en faire la traduction latine jusqu'à sept heures du lendemain. Il fit certifier immédiatement l'exactitude de cette traduction clandestine par le notaire Deckers pour remettre l'original au secrétaire, conformément à sa promesse. Grâce à ce document certifié authentique, Maximin HENN put s'adresser l'année suivante au Conseil des Etats de Hollande pour obtenir de la part du fils de Dunckers qui était décédé la renonciation à une somme de 18.000 florins de Brabant que celui-ci avait exigé injustement de la part de l'abbé HOTTON.

Zender et Hotton avaient fait le voyage de Bruxelles à La Haye en plein hiver, alors que toutes les routes étaient couvertes de neige. Ayant mené cette affaire à bon terme, ils rentrèrent à Bois-le-Duc par Delft et Gorkum où ils reprirent leurs chevaux pour arriver sous la conduite d'un Hollandais le soir de Noël à Eindhoven et le lendemain par Walderen à Wergelswerdam où ils passèrent la nuit. Les sujets de l'abbaye d'Echternach leur firent un accueil solennel et leur offrirent un bon souper. Le lendemain, ils déjeunèrent chez le curé Dunckers de Backelt, fils de l'ancien receveur des biens abbatiaux. L'abbé de Postel avait expédié leurs costumes monastiques en cet endroit. Le surlendemain, ils traversèrent en toute hâte Maastricht pour n'être pas saisis comme otages par les autorités militaires prussiennes qui levaient alors des contributions dans le Luxembourg (9) ; ils arrivèrent vers trois heures de l'après-midi à Liège où

(9) Les Etats de chaque province des Pays-Bas avaient dû se porter garants pour la quote-part d'une somme que Charles II devait à la cour de Berlin.